

# **RAPPORT**

---

# **DU CONSEIL DE LA FAO**

**Cent quarante-huitième session**  
**Rome, 2-6 décembre 2013**

---



## CONSEIL

(au 24 juin 2013)

*Président indépendant du Conseil: M. Wilfred J. Ngirwa*

Afghanistan <sup>1</sup>	Égypte <sup>1</sup>	Libéria <sup>3</sup>
Afrique du Sud <sup>3</sup>	El Salvador <sup>2</sup>	Madagascar <sup>3</sup>
Algérie <sup>1</sup>	Équateur <sup>1</sup>	Maroc <sup>3</sup>
Allemagne <sup>2</sup>	Érythrée <sup>2</sup>	Mexique <sup>3</sup>
Angola <sup>3</sup>	États-Unis d'Amérique <sup>3</sup>	Pakistan <sup>1</sup>
Arabie saoudite <sup>1</sup>	Fédération de Russie <sup>3</sup>	Philippines <sup>2</sup>
Argentine <sup>3</sup>	France <sup>1</sup>	Pologne <sup>1</sup>
Australie <sup>1</sup>	Gabon <sup>2</sup>	Portugal <sup>2</sup>
Bangladesh <sup>2</sup>	Guinée <sup>1</sup>	République de Corée <sup>2</sup>
Brésil <sup>3</sup>	Hongrie <sup>3</sup>	Thaïlande <sup>2</sup>
Cameroun <sup>1</sup>	Inde <sup>1</sup>	Togo <sup>1</sup>
Canada <sup>3</sup>	Indonésie <sup>1</sup>	Trinité-et-Tobago <sup>3</sup>
Chili <sup>2</sup>	Iran (République islamique d') <sup>3</sup>	Turquie <sup>3</sup>
Chine <sup>2</sup>	Iraq <sup>3</sup>	Royaume-Uni <sup>2</sup>
Congo <sup>2</sup>	Italie <sup>1</sup>	Venezuela (République bolivarienne du) <sup>2</sup>
Cuba <sup>3</sup>	Japon <sup>2</sup>	
Danemark <sup>1</sup>	Jordanie <sup>2</sup>	

<sup>1</sup> Mandat: 1<sup>er</sup> décembre 2011 – 30 juin 2014

<sup>2</sup> Mandat: 1<sup>er</sup> juillet 2012 – fin de la trente-neuvième session de la Conférence (juin 2015)

<sup>3</sup> Mandat: fin de la trente-huitième session de la Conférence (juin 2013) – 30 juin 2016

## CONSEIL

(au 1<sup>er</sup> juillet 2014)

*Président indépendant du Conseil: M. Wilfred J. Ngirwa*

Afghanistan <sup>3</sup>	Égypte <sup>3</sup>	Libéria <sup>2</sup>
Afrique du Sud <sup>2</sup>	El Salvador <sup>1</sup>	Madagascar <sup>2</sup>
Algérie <sup>3</sup>	Équateur <sup>3</sup>	Malaisie <sup>3</sup>
Allemagne <sup>1</sup>	Érythrée <sup>1</sup>	Mali <sup>3</sup>
Angola <sup>2</sup>	États-Unis d'Amérique <sup>2</sup>	Maroc <sup>2</sup>
Arabie saoudite <sup>3</sup>	Fédération de Russie <sup>2</sup>	Mexique <sup>2</sup>
Argentine <sup>2</sup>	France <sup>3</sup>	Pakistan <sup>3</sup>
Australie <sup>3</sup>	Gabon <sup>1</sup>	Philippines <sup>1</sup>
Bangladesh <sup>1</sup>	Hongrie <sup>2</sup>	Portugal <sup>1</sup>
Brésil <sup>2</sup>	Inde <sup>3</sup>	République de Corée <sup>1</sup>
Cameroun <sup>3</sup>	Iran (République islamique d') <sup>2</sup>	République tchèque <sup>3</sup>
Canada <sup>2</sup>	Iraq <sup>2</sup>	Thaïlande <sup>1</sup>
Chili <sup>1</sup>	Islande <sup>3</sup>	Trinité-et-Tobago <sup>2</sup>
Chine <sup>1</sup>	Italie <sup>3</sup>	Turquie <sup>2</sup>
Congo <sup>1</sup>	Japon <sup>1</sup>	Royaume-Uni <sup>1</sup>
Cuba <sup>2</sup>	Jordanie <sup>1</sup>	Venezuela (République bolivarienne du) <sup>1</sup>
		Zimbabwe <sup>3</sup>

<sup>1</sup> Mandat: 1<sup>er</sup> juillet 2012 – fin de la trente-neuvième session de la Conférence (juin 2015)

<sup>2</sup> Mandat: fin de la trente-huitième session de la Conférence (juin 2013) – 30 juin 2016

<sup>3</sup> Mandat: 1<sup>er</sup> juillet 2014 – fin de la quarantième session de la Conférence (juin 2017)

# **RAPPORT**

---

# **DU CONSEIL DE LA FAO**

**Cent quarante-huitième session**  
**Rome, 2-6 décembre 2013**

---

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés ou de produits industriels, qu'ils soient ou non brevetés, ne suppose, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

© FAO 2013

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion du contenu de ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request) ou adressé par courriel à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)) et peuvent être achetés par courriel adressé à [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org).

---

## Table des matières

---

	<b>Paragraphes</b>
<b>Questions liminaires.....</b>	<b>1-3</b>
Hommage aux victimes du typhon Haiyan .....	2
Hommage à M. Nelson Mandela .....	3
<b>Questions de procédure .....</b>	<b>4-6</b>
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier .....	4
Élection des trois vice-présidents et nomination du Président et des membres du Comité de rédaction .....	5-6
<b>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration .....</b>	<b>7-16</b>
Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2014-2015 .....	7-8
Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (respectivement cent quatorzième et cent cinquante et unième sessions, 13 novembre 2013) .....	9
Rapport de la cent quatorzième session du Comité du Programme (11-15 novembre 2013).....	10-11
Rapports des cent quarante-neuvième (27-28 mai 2013), cent cinquantième (21-22 octobre 2013) et cent cinquante et unième (11-15 novembre 2013) sessions du Comité financier.....	12
Activités de la FAO dans le domaine de la protection sociale .....	13-16
<b>Comité de la sécurité alimentaire mondiale .....</b>	<b>17-18</b>
Rapport de la quarantième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (7-11 octobre 2013).....	17-18
<b>Questions constitutionnelles et juridiques.....</b>	<b>19-20</b>
Rapport de la quatre-vingt-dix-septième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (21-23 octobre 2013).....	19-20
<i>Modification à apporter au paragraphe 10 a) de l'Article XII du Règlement général de l'Organisation (Projet de résolution de la Conférence)</i>	
<i>Modification à apporter aux paragraphes 3, 4, 12 et 13 de l'Article XII du Règlement général de l'Organisation (Projet de résolution de la Conférence)</i>	
<b>Questions relatives à la gouvernance .....</b>	<b>21-28</b>
Dispositions relatives à l'examen indépendant des réformes concernant la gouvernance .....	21-24
Rapport sur l'état d'avancement des programmes de travail pluriannuels du Conseil, du Comité des questions constitutionnelles et juridiques, du Comité financier, du Comité du Programme, des conférences régionales et des comités techniques.....	25-27
Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa cent quarante-sixième session.....	28

---

<b>Questions diverses .....</b>	<b>29-43</b>
Rapport de la première réunion de l'Assemblée plénière du Partenariat mondial sur les sols (Rome, 11-12 juin 2013) .....	29-32
Programme alimentaire mondial .....	33-35
Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM .....	33-34
Rapport annuel du Programme alimentaire mondial à l'intention du Conseil économique et social et du Conseil de la FAO .....	35
Calendrier 2014-2015 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales .....	36
Ordre du jour provisoire de la cent quarante-neuvième session du Conseil (juin 2014).....	37
Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO .....	38
Méthodes de travail du Conseil .....	39
Proposition relative à une consultation technique sur les faibles proportions de végétaux cultivés génétiquement modifiés dans le commerce international des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale .....	40-42
Déclaration d'un représentant des associations du personnel de la FAO .....	43

## ANNEXES

- A**    **Ordre du jour de la cent quarante-huitième session du Conseil**
- B**    **Liste des documents**
- C**    **Projet de résolution de la Conférence: Modification à apporter au paragraphe 10 a) de l'article XII du Règlement général de l'Organisation**
- D**    **Projet de résolution de la Conférence: Modification à apporter aux paragraphes 3, 4, 12 et 13 de l'article XII du Règlement général de l'Organisation**
- E**    **Programme de travail pluriannuel du Conseil (2014-2017)**
- F**    **Calendrier provisoire 2014-2015 des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et des autres réunions principales**

## Questions liminaires<sup>1</sup>

1. Le Conseil s'est réuni à Rome du 2 au 6 décembre 2013 pour sa cent quarante-huitième session, sous la présidence de M. Wilfred Ngirwa, Président indépendant du Conseil.

### Hommage aux victimes du typhon Haiyan

2. Le Conseil a observé une minute de silence en mémoire des victimes du typhon Haiyan, qui a frappé les Philippines et d'autres régions de l'Asie du Sud-Est en novembre 2013.

### Hommage à M. Nelson Mandela

3. Le Conseil a observé une minute de silence à la mémoire de M. Nelson Mandela, ancien président de la République sud-africaine, décédé le jeudi 5 décembre 2013.

## Questions de procédure

### Adoption de l'ordre du jour et du calendrier<sup>2</sup>

4. Le Conseil a pris note de la déclaration relative aux compétences et aux droits de vote communiquée par l'Union européenne et, après une déclaration du Directeur général, M. José Graziano da Silva, a adopté l'ordre du jour et le calendrier de la session modifiés. L'ordre du jour est reproduit dans l'*Annexe A* au présent rapport.

### Élection des trois vice-présidents et nomination du Président et des membres du Comité de rédaction<sup>3</sup>

5. Le Conseil a élu les trois vice-présidents suivants pour sa session: M. Gustavo Infante (Argentine), M. Vimlendra Sharan (Inde) et M. Gianni Ghisi (Italie).

6. Le Conseil a élu M. Neil Briscoe (Royaume-Uni) président du Comité de rédaction, lequel est composé des membres suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Bangladesh, Canada, Équateur, Fédération de Russie, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Japon, Maroc et Royaume-Uni.

## Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration

### Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2014-2015<sup>4</sup>

7. Le Conseil a pris connaissance avec satisfaction du document CL 148/3 et, en particulier:
- a) s'est félicité des ajustements apportés au Programme de travail et budget (PTB) 2014-2015 et a observé qu'ils rendaient compte fidèlement et intégralement des décisions et des orientations formulées par la Conférence à sa trente-huitième session;
  - b) a apprécié que des économies budgétaires, d'un montant de 36,6 millions d'USD, aient été trouvées conformément aux indications de la Conférence, de sorte que le programme de travail puisse être mis en œuvre intégralement au meilleur coût;
  - c) a dit attendre avec intérêt d'être informé en temps utile des gains d'efficacité - d'un montant total de 2,7 millions d'USD - qui, sur le total des économies, avaient été prévus mais pas encore concrétisés;
  - d) a approuvé les économies prévues dans les dépenses de personnel, qui concernent essentiellement des bureaux non techniques du Siège;

<sup>1</sup> CL 148/PV/1; CL 148/PV/7.

<sup>2</sup> CL 148/1; CL 148/INF/1 Rev.1; CL 148/INF/3; CL 148/PV/1; CL 148/PV/7.

<sup>3</sup> CL 148/PV/1; CL 148/PV/7.

<sup>4</sup> CL 148/3; CL 148/3 Annexe 5 Rev.1; CL 148/3 Annexe web 6 Rev.1; CL 148/6; CL 148/7; CL 148/8; CL 148/PV/1; CL 148/PV/2; CL 148/PV/7.

- e) a demandé que le Secrétariat et les Membres de la FAO continuent de faire valoir, respectivement auprès de la Commission de la fonction publique internationale et à l'Assemblée générale des Nations Unies, qu'une plus grande vigilance est nécessaire concernant les augmentations des dépenses de personnel dans le régime commun;
  - f) a encouragé les organisations dont le siège est à Rome à renforcer leur coopération, en s'efforçant notamment d'harmoniser leurs systèmes et procédures financiers, administratifs et de gestion, en vue d'obtenir des gains d'efficacité et de réaliser des économies;
  - g) a approuvé la contribution, d'un montant total de 4 millions d'USD, au titre de la participation de l'Organisation au système du Coordonnateur résident des Nations Unies en 2014-2015, dont 2 millions d'USD prélevés sur le budget du réseau de bureaux de pays de la FAO, et a noté que la FAO s'était engagée à obtenir les 2 millions d'USD restants grâce à de nouveaux gains d'efficacité et économies;
  - h) a rappelé que le Directeur général avait toute latitude en matière de gestion de la mise en œuvre du PTB 2014-2015;
  - i) s'est félicité des progrès accomplis concernant l'élaboration du cadre de résultats et des plans de travail pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Plan à moyen terme (PMT) 2014-2017 et du PTB 2014-2015, y compris les informations complémentaires données par le Secrétariat;
  - j) a encouragé le Secrétariat à poursuivre ses efforts visant à cerner les domaines qui doivent être mis en avant, ou au contraire en retrait, dans la planification et la mise en œuvre des activités;
  - k) a pris note des progrès enregistrés en matière d'intégration des questions de parité hommes-femmes et de gouvernance, qui sont des questions de portée générale, et souligné qu'il importait de ventiler les données par sexe pour les indicateurs relatifs à tous les objectifs stratégiques;
  - l) enfin, a demandé que les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM) soient rétablis au rang des indicateurs relatifs à l'Objectif stratégique 2.
8. À l'issue de ses délibérations, le Conseil:
- a) a approuvé le tableau révisé des postes inscrits au budget;
  - b) a approuvé la répartition révisée des ouvertures de crédits nettes entre les différents chapitres budgétaires, telle qu'elle figure au tableau 4 du document CL 148/3;
  - c) enfin, a noté que d'autres virements budgétaires pourraient devoir être effectués au cours de l'exercice biennal, à la suite de l'établissement des plans de travail et lorsque les modalités de mise en œuvre les plus efficaces et les plus efficaces seraient appliquées. Ainsi, le Conseil a rappelé que les virements qu'il faudrait effectuer, à l'intérieur d'un même chapitre ou d'un chapitre sur un autre, pour exécuter le PTB au cours de l'exercice biennal seraient traités conformément aux dispositions de l'article 4.5 du Règlement financier.

**Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier  
(respectivement cent quatorzième et cent cinquante et unième sessions,  
13 novembre 2013)<sup>5</sup>**

9. Le Conseil a approuvé le rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (respectivement cent quatorzième et cent cinquante et unième sessions). En particulier, le Conseil:
- a) a apporté son soutien à l'alignement du Programme de coopération technique (PCT) amélioré sur le Cadre stratégique révisé et à l'alignement ascendant sur les priorités nationales, par l'intermédiaire des cadres de programmation par pays;
  - b) a souligné le rôle de catalyseur du PCT dans la mobilisation de ressources;

<sup>5</sup> CL 148/8; CL 148/PV/2; CL 148/PV/7.

- c) s'est félicité des progrès accomplis en matière de renforcement de la structure et du fonctionnement du réseau des bureaux décentralisés;
- d) a accueilli avec satisfaction la mise en œuvre réussie de la nouvelle procédure de nomination et d'évaluation des représentants de la FAO;
- e) enfin, s'est félicité de la mise en œuvre du Système mondial de gestion des ressources (SMGR) dans l'ensemble du réseau de bureaux décentralisés, et a souligné l'intérêt de ce système en ce qui concerne le contrôle interne.

### **Rapport de la cent quatorzième session du Comité du Programme (11-15 novembre 2013)<sup>6</sup>**

10. Le Conseil a approuvé le rapport de la cent quatorzième session du Comité du Programme et:
- a) s'est félicité de la qualité de l'évaluation du Bureau régional et des bureaux sous-régionaux de la FAO pour l'Afrique et a fait sien la réponse de la Direction. Le Conseil a dit apprécier les efforts en cours concernant la décentralisation dans la région Afrique, souligné qu'il était important de disposer d'une palette de compétences et de capacités appropriées, ainsi que d'intégrer la parité hommes-femmes, et s'est félicité que les partenariats aient été utilisés avec succès dans la région;
  - b) s'est dit satisfait de l'évaluation du rôle et des activités de la FAO en matière de réduction des risques de catastrophe en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que de la réponse de la Direction, et a noté que l'incorporation de la réduction des risques de catastrophe dans les activités de base de l'Organisation axées sur le développement permettrait, entre autres, de renforcer les travaux relatifs à l'adaptation au changement climatique et à la résilience qui relèvent de l'Objectif stratégique 5 (OS 5).
  - c) s'est félicité de l'intégration de la nutrition dans le Cadre stratégique révisé et le Programme de travail et budget (PTB) 2014-2015, a encouragé la poursuite des travaux visant à forger une conception commune de la nutrition et a pris note de l'importance de la communication et des partenariats à cet égard;
  - d) a salué les progrès accomplis quant à l'intégration de l'équité hommes-femmes en tant que thème transversal dans le Cadre stratégique révisé et le PTB 2014-2015, ainsi que dans le sens de l'incorporation d'indicateurs sexospécifiques dans tous les objectifs stratégiques, des activités entreprises par la FAO en faveur de la parité hommes-femmes avec des partenaires extérieurs et a noté qu'il était important de poursuivre les efforts consentis par la FAO concernant les activités liées à l'équité hommes-femmes dans l'Organisation;
  - e) enfin, s'est réjoui de la nomination du nouveau Directeur du Bureau de l'évaluation.
11. Le Conseil a rappelé la décision prise par la Conférence de la FAO à sa trente-huitième session concernant les préparatifs de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition et les conclusions de la réunion technique préparatoire qui s'est tenue à Rome en novembre 2013. Le Conseil:
- a) a demandé au Secrétariat de la FAO de collaborer étroitement avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour élaborer une feuille de route qui permettrait de mettre en place à la fois un processus intergouvernemental et des consultations avec des organisations de la société civile et du secteur privé;
  - b) a demandé au Président indépendant du Conseil de faciliter ce processus intergouvernemental;
  - c) a encouragé le secrétariat de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN-2) à élaborer un premier projet de document présentant les enjeux actuels de la nutrition tels qu'ils étaient ressortis de la réunion technique préparatoire et des consultations menées aux niveaux régional et international.

<sup>6</sup> CL 148/7; CL 148/PV/3; CL 148/PV/7.

**Rapports des cent quarante-neuvième (27-28 mai 2013), cent cinquantième (21-22 octobre 2013) et cent cinquante et unième (11-15 novembre 2013) sessions du Comité financier<sup>7</sup>**

12. Le Conseil a approuvé les rapports des cent quarante-neuvième, cent cinquantième et cent cinquante et unième sessions du Comité financier et, plus particulièrement, il:
- a) a exhorté tous les États Membres à régler ponctuellement et intégralement leurs contributions ordinaires pour que la FAO puisse continuer à disposer de la trésorerie dont elle a besoin pour la mise en œuvre de son Programme de travail;
  - b) a noté que le Comité financier avait approuvé les taux de 0,03 pour cent pour les contributions en USD et de 0,01 pour cent pour celles en EUR suggérés par le Directeur général, pour déterminer le montant de la remise à appliquer aux États Membres ayant versé l'intégralité de leur contribution avant le 31 mars 2013;
  - c) a noté que le Comité financier avait autorisé les virements prévus entre chapitres budgétaires découlant de l'exécution du Programme de travail de l'exercice 2012-2013, des chapitres 1 à 12 vers les chapitres 1, 8, 9 et 11, qui s'ajoutent aux virements, déjà autorisés, vers les chapitres 7 et 13;
  - d) a approuvé le projet de modification de l'Article 301.9.5 du Statut du personnel de la FAO, lié au relèvement de l'âge de départ obligatoire à la retraite, porté à 65 ans pour les nouveaux fonctionnaires recrutés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, qui serait ainsi libellé: *«Les membres du personnel ne doivent pas être maintenus en fonction au-delà de l'âge de 65 ans (62 ans pour les membres du personnel nommés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014); toutefois dans l'intérêt de l'Organisation, le Directeur général peut, exceptionnellement, reculer cette limite. Les prolongations ainsi accordées sont normalement d'un an chacune. Les membres du personnel dont la participation à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies commence ou recommence avant le 1<sup>er</sup> janvier 1990 peuvent prendre leur retraite à 60 ans.»*;
  - e) a approuvé la prorogation du mandat de M. Ngonlardje Kabra Mbaidjol (Tchad), de Mme Suomi Sakai (Japon) et de M. José Zalaquett (Chili), membres extérieurs du Comité de l'éthique, jusqu'au 31 décembre 2015; et
  - f) a approuvé la proposition consistant à porter l'indemnité annuelle versée au Président indépendant du Conseil à 23 831 USD, conformément au pourcentage d'incorporation de 0,13 pour cent fixé par la CFPI pour 2012, et la participation du Président indépendant du Conseil au Plan général d'assurance médicale (BMIP), l'Organisation prenant à sa charge le coût de l'assurance médicale.

**Activités de la FAO dans le domaine de la protection sociale<sup>8</sup>**

13. Le Conseil a réserve un accueil favorable au document sur la protection sociale à l'appui de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de l'agriculture et du développement rural, et noté qu'il répondait à la demande formulée par la Conférence à sa trente-huitième session (juin 2013).

14. Le Conseil a souligné que les activités de la FAO dans le domaine de la protection sociale étaient importantes pour atteindre les objectifs fixés en matière de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté, ainsi que du point de vue de ses travaux relatifs à la nutrition, à l'agriculture et au développement rural.

15. En conséquence, le Conseil a demandé à l'Organisation de renforcer ses compétences spécialisées internes dans le domaine de la protection sociale afin d'améliorer l'efficacité des activités qu'elle conduit pour atteindre les objectifs stratégiques et, à cet égard, de tirer parti des synergies que permettent ses capacités techniques et ses avantages comparatifs.

16. Le Conseil a insisté sur la nécessité d'instaurer, dans le domaine de la protection sociale, une collaboration efficace avec les Membres et les partenaires, notamment les autres organismes des

<sup>7</sup> CL 148/4; CL 148/5; CL 148/6; CL 148/LIM/2; CL 148/PV/3; CL 148/PV/7.

<sup>8</sup> CL 148/12; CL 148/7; CL 148/PV/2; CL 148/PV/7.

Nations Unies et s'est félicité de la priorité accordée aux enseignements à tirer et à la mise en commun des données d'expérience dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

## Comité de la sécurité alimentaire mondiale

### Rapport de la quarantième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (7-11 octobre 2013)<sup>9</sup>

17. Le Conseil a souscrit aux conclusions figurant dans le rapport de la quarantième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) (7-11 octobre 2013).
18. En particulier, le Conseil:
- a) a encouragé toutes les parties prenantes à promouvoir la deuxième version du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition et à l'utiliser après son approbation par le CSA, tout en lui reconnaissant un caractère facultatif;
  - b) a reconnu les progrès accomplis en ce qui concerne le cadre du CSA pour le suivi des décisions et recommandations et a appuyé le plan d'action visant à diffuser les principales décisions du CSA dans le contexte de la stratégie de communication du CSA;
  - c) s'est félicité de l'élaboration d'un plan de mise en œuvre de la stratégie de communication du CSA;
  - d) a accueilli favorablement l'adoption du Programme de travail pluriannuel du CSA pour 2014-2015 et souligné que les conférences régionales de la FAO, formelles ou informelles, avaient un rôle clé à jouer s'agissant de cerner les principaux domaines d'action aux niveaux régional et sous-régional concernant la promotion de la sécurité alimentaire et de la nutrition;
  - e) a noté l'approbation de la voie à suivre proposée en ce qui concerne le processus de consultation ouvert relatif à l'élaboration de principes pour un investissement agricole responsable, à présenter à la prochaine session plénière du CSA, en octobre 2014;
  - f) a apprécié les efforts déployés pour ce qui est des trois actions immédiates identifiées en tant que domaines d'activité prioritaires à l'appui de l'élaboration d'un programme d'action en faveur de la sécurité alimentaire dans les pays en situation de crise prolongée et a noté que le calendrier proposé avait été approuvé par le Comité;
  - g) a pris note du mandat, de la révision des qualifications et de la procédure de sélection du nouveau Secrétaire du CSA, ainsi que des modalités et conditions à remplir pour la participation au Secrétariat du CSA d'autres organismes des Nations Unies directement concernés par la sécurité alimentaire et la nutrition, modalités approuvées par le Comité;
  - h) a pris note des rapports du Groupe d'experts de haut niveau et a encouragé les parties prenantes au CSA à envisager de mettre en œuvre les conclusions des deux tables rondes d'orientation consacrées, respectivement, aux agrocarburants et à la sécurité alimentaire, et à l'investissement dans la petite agriculture pour la sécurité alimentaire et la nutrition;
  - i) a approuvé la demande relative à la transmission des amendements à l'article XXXIII du Règlement général de l'Organisation tels qu'approuvés, et a recommandé que ceux-ci soient transmis à la Conférence à sa trente-neuvième session (juin 2015), pour approbation;
  - j) a souscrit au mandat donné au Bureau par le CSA réuni en séance plénière, à savoir examiner, en consultation avec le Groupe consultatif, les modalités qui permettront au CSA d'apporter sa contribution au processus de prise de décision en ce qui concerne le Programme de développement pour l'après-2015;
  - k) a encouragé le Bureau du CSA, le Groupe consultatif, le Groupe d'experts de haut niveau et les autres parties prenantes à poursuivre leurs travaux dans l'esprit du CSA réformé et à mettre en œuvre, chacun dans le cadre du mandat qui est le sien, les décisions prises par le Comité à sa quarantième session;
  - l) a encouragé le Secrétariat à veiller à ce que les documents soient disponibles dans toutes les langues de la FAO dans les délais impartis.

<sup>9</sup> C 2015/19; CL 148/PV/1; CL 148/PV/7.

## Questions constitutionnelles et juridiques

### Rapport de la quatre-vingt-dix-septième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (21-23 octobre 2013)<sup>10</sup>

19. Le Conseil a approuvé le rapport de la quatre-vingt-dix-septième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ).
20. En particulier, le Conseil:
- a) a noté que la question de la composition et des fonctions des bureaux des comités techniques au regard de l'article V de l'Acte constitutif faisait l'objet d'une négociation entre les membres et que le CQCJ en examinerait les aspects juridiques lors d'une prochaine session;
  - b) a approuvé les propositions visant à simplifier les usages en vigueur à la FAO en ce qui concerne l'acceptation des pouvoirs des délégations à la Conférence, selon les modalités figurant dans le rapport du CQCJ;
  - c) a approuvé la proposition visant: i) à abandonner la pratique consistant à établir un Comité des résolutions de la Conférence, notant cependant que l'on pourrait confier, si nécessaire, les fonctions d'examen rédactionnel assurées par le Comité des résolutions à un comité *ad hoc* établi en vertu du Règlement général ou au Secrétariat, ii) à modifier en conséquence les dispositions normales relatives à l'organisation des sessions de la Conférence examinées par le Conseil et le Bureau de la Conférence et iii) à conserver les critères applicables aux projets de résolutions de la Conférence;
  - d) a approuvé le projet de résolution de la Conférence figurant dans l'*Annexe C* au présent rapport et intitulé «Modification à apporter au paragraphe 10 a) de l'Article XII du Règlement général de l'Organisation» concernant la procédure d'élection du Président indépendant du Conseil et a décidé de le transmettre à la Conférence pour examen en juin 2015;
  - e) a approuvé le projet de résolution de la Conférence figurant dans l'*Annexe D* au présent rapport, intitulé «Modification à apporter aux paragraphes 3, 4, 12 et 13 de l'article XII du Règlement général de l'Organisation» et concernant une procédure unique simplifiée qui s'appliquerait aux élections multiples tenues par la Conférence et par le Conseil, et a décidé de le transmettre à la Conférence en juin 2015;
  - f) a souligné la nécessité d'engager un processus de reformulation des règles et des procédures régissant la participation des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile aux réunions de la FAO, en tenant dûment compte des deux stratégies récemment adoptées par la FAO en matière de partenariats avec les organisations de la société civile et le secteur privé, et a insisté sur le fait que le caractère intergouvernemental du processus décisionnel au sein de la FAO serait préservé;
  - g) a approuvé la proposition visant à reconduire le mandat des trois membres extérieurs actuels du Comité de l'éthique, pour un deuxième mandat de deux ans courant jusqu'en décembre 2015;
  - h) a pris note des informations fournies concernant le fonctionnement de l'initiative relative aux Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM), est convenu que cette initiative devait revêtir un statut officiel dans le cadre de la FAO et a approuvé le lancement d'un processus de rédaction d'un projet de résolution de la Conférence, selon les modalités décrites dans le rapport du CQCJ;
  - i) a pris note de la proposition selon laquelle le CQCJ recevrait à ses prochaines sessions des rapports d'information contenant un certain nombre d'exemples pratiques d'activités menées par la Sous-Division droit et développement;
  - j) a approuvé le rapport sur l'état d'avancement du programme de travail pluriannuel du CQCJ;

<sup>10</sup> CL 148/2; CL 148/PV/4; CL 148/PV/7.

- k) a noté que le CQCJ avait estimé qu'il ne figurait dans le document «Dispositions relatives à l'examen indépendant des réformes concernant la gouvernance» (CL 148/10) aucune question de nature juridique nécessitant un avis ou une orientation de sa part à ce stade;
- l) enfin, a pris note des informations fournies sur les méthodes de travail des conférences régionales et sur la Commission internationale du riz.

### **Questions relatives à la gouvernance**

#### **Dispositions relatives à l'examen indépendant des réformes concernant la gouvernance<sup>11</sup>**

21. Le Conseil a approuvé les dispositions proposées relatives à l'examen indépendant de la gouvernance et noté que:
- a) le Président indépendant du Conseil devrait assurer la supervision de l'examen;
  - b) et que l'objet de l'examen était de procéder à une évaluation concrète des progrès accomplis dans le cadre des réformes concernant la gouvernance et de cerner les domaines dans lesquels des améliorations et des modifications devaient encore être apportées.
22. Aux fins de l'examen, le Président indépendant du Conseil convoquerait des réunions informelles avec les présidents et vice-présidents des groupes régionaux, selon les modalités suivantes:
- a) les réunions informelles seraient à composition non limitée;
  - b) elles seraient convenablement préparées et programmées;
  - c) les documents auraient été traduits dans toutes les langues de la FAO et mis en circulation en temps voulu.
23. Le Conseil a noté que toute augmentation du budget par rapport au montant examiné à sa cent quarante-sixième session serait couverte par les ressources existantes.
24. Le Conseil a approuvé la sélection de Mmes Nadia Hijab et Maxine Estelle Olsen pour l'équipe d'examen.

#### **Rapport sur l'état d'avancement des programmes de travail pluriannuels du Conseil, du Comité des questions constitutionnelles et juridiques, du Comité financier, du Comité du Programme, des conférences régionales et des comités techniques<sup>12</sup>**

25. Le Conseil a examiné le rapport sur l'état d'avancement des programmes de travail pluriannuels du Conseil, du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ), du Comité financier, du Comité du Programme, des conférences régionales de la FAO et des comités techniques.
26. Le Conseil a reconnu que:
- a) le mécanisme des programmes de travail pluriannuels était à son stade initial et qu'il gagnerait à être développé plus avant par les différents organes directeurs, auxquels incombe au premier chef la responsabilité de définir leurs programmes de travail pluriannuels respectifs, et que
  - b) l'examen indépendant des réformes de la gouvernance devant être effectué en 2014 servirait à évaluer la pertinence et l'utilité des programmes de travail pluriannuels à ce jour.
27. Le Conseil a approuvé son programme de travail pluriannuel 2014-2017, tel qu'il est reproduit à l'*Annexe E* au présent rapport.

<sup>11</sup> CL 148/10; CL 148/10 Add.1; CL 148/2; CL 148/8; CL 148/PV/4; CL 148/PV/7.

<sup>12</sup> CL 148/9; CL 148/2; CL 148/6; CL 148/7; CL 148/PV/4; CL 148/PV/7.

### **Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa cent quarante-sixième session<sup>13</sup>**

28. Le Conseil a pris note de la suite donnée aux décisions prises à ses cent quarante-cinquième et cent quarante-sixième sessions (tenues respectivement du 3 au 7 décembre 2012 et du 22 au 26 avril 2013) et il a demandé que lesdites décisions soient effectivement et rapidement suivies d'effet.

### **Questions diverses**

#### **Rapport de la première réunion de l'Assemblée plénière du Partenariat mondial sur les sols (Rome, 11 et 12 juin 2013)<sup>14</sup>**

29. Le Conseil a pris acte des progrès accomplis concernant la mise en œuvre du Partenariat mondial sur les sols et demandé que les prochaines assemblées plénières du Partenariat communiquent régulièrement au Comité de l'agriculture des rapports sur les incidences de leurs principales décisions et recommandations.

30. Le Conseil s'est félicité de l'adoption du Règlement intérieur du Partenariat, qui vient compléter le mandat existant, ainsi que de la création du Groupe technique intergouvernemental sur les sols.

31. Le Conseil a noté que l'Assemblée plénière du Partenariat s'était penchée sur l'élaboration de plans d'action pour la mise en œuvre de ses axes d'intervention («piliers») et l'établissement progressif de partenariats régionaux sur les sols.

32. Le Conseil a en outre noté que l'Assemblée plénière du Partenariat avait notamment demandé la mise en place, dans le cadre réglementaire de la FAO, d'un mécanisme de financement spécial propre à faciliter la collecte en toute transparence de contributions extrabudgétaires au profit d'activités et de projets approuvés.

### **Programme alimentaire mondial**

#### **Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM<sup>15</sup>**

33. En vertu de la résolution 7/2011 du 2 juillet 2011, le Conseil a élu six membres du Conseil d'administration du PAM pour un mandat de trois ans allant du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2016, selon la répartition suivante:

- Liste A: Afrique du Sud et Guinée équatoriale
- Liste B: Arabie saoudite
- Liste C: Colombie
- Liste D: Allemagne et Canada

34. Le Conseil a élu l'Australie et le Luxembourg (liste D) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.

#### **Rapport annuel du Programme alimentaire mondial à l'intention du Conseil économique et social et du Conseil de la FAO<sup>16</sup>**

35. Le Conseil a pris note de la résolution E/2013/L.17 du Conseil économique et social et prié le Programme alimentaire mondial d'insérer son rapport annuel sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal dans son rapport sur la mise en œuvre de son plan stratégique et de présenter une analyse

<sup>13</sup> CL 148/LIM/4; CL 148/PV/5; CL 148/PV/7.

<sup>14</sup> CL 148/13; CL 148/PV/4; CL 148/PV/7.

<sup>15</sup> CL 148/11; CL 148/LIM/3; CL 148/PV/5; CL 148/PV/7.

<sup>16</sup> CL 148/LIM/6; CL 148/PV/5; CL 148/PV/7.

détaillée, fondée notamment sur des indicateurs communs aux fonds et programmes des Nations Unies qui soient pleinement alignés sur le cadre de suivi de la mise en œuvre de l'examen quadriennal, à son Conseil d'administration et au Conseil de la FAO, afin d'en assurer l'application intégrale.

### **Calendrier 2014-2015 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales<sup>17</sup>**

36. Le Conseil a pris note du calendrier 2014-2015 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales et a approuvé les dates des réunions de 2014, telles qu'elles figurent à l'*Annexe F* au présent rapport.

### **Ordre du jour provisoire de la cent quarante-neuvième session du Conseil (juin 2014)<sup>18</sup>**

37. Le Conseil a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa cent-quarante-neuvième session (16-20 juin 2014).

### **Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO<sup>19</sup>**

38. Le Conseil s'est déclaré satisfait des présentations faites sur les sujets suivants:

- a) Cinquième session de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
- b) Conclusions de la onzième Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, qui s'est tenue récemment;
- c) Initiative Énergie durable pour tous;
- d) Programme de développement pour l'après-2015;
- e) Faits nouveaux en matière de nutrition au plan international;
- f) Sommet mondial d'Action pour les océans à l'appui de la sécurité alimentaire et de la croissance bleue;
- g) Conférence internationale sur les forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (Rome, mai 2013);
- h) Année internationale de l'agriculture familiale (2014).

### **Méthodes de travail du Conseil<sup>20</sup>**

39. Le Conseil s'est félicité des initiatives prises par le Secrétariat pour améliorer les méthodes de travail du Conseil et a encouragé la recherche d'autres améliorations.

### **Proposition relative à une consultation technique sur les faibles proportions de végétaux cultivés génétiquement modifiés dans le commerce international des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale<sup>21</sup>**

40. Le Conseil a examiné la proposition relative à l'organisation d'une consultation technique visant à faciliter le dialogue international sur les faibles proportions de végétaux cultivés génétiquement modifiés dans le commerce international des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale et a approuvé la convocation de la consultation technique au début de 2014. Le Conseil a noté que la FAO avait effectué une analyse technique sur ce thème, notamment une analyse économique et commerciale, et que les résultats seraient présentés en temps utile, dans toutes les langues de la FAO, pour examen lors de la Consultation technique.

<sup>17</sup> CL 148/LIM/1 Rev.2; CL 148/PV/5; CL 148/PV/7.

<sup>18</sup> CL 148/INF/2; CL 148/PV/5; CL 148/PV/7.

<sup>19</sup> CL 148/INF/4; CL 148/PV/6; CL 148/PV/7.

<sup>20</sup> Document Web: Note sur les méthodes de travail du Conseil; CL 148/PV/5; CL 148/PV/7.

<sup>21</sup> CL 148/LIM/5; CL 148/PV/5; CL 148/PV/7.

41. En prenant sa décision, le Conseil a pris en compte la pertinence des compétences d'autres organisations ou organes internationaux tels que la Commission du Codex Alimentarius et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les questions qui seront examinées lors de la Consultation.

42. Le Conseil a également noté que la Consultation technique n'aurait pas pour objet la question de l'établissement de normes ni d'autres dispositions de type normatif, et qu'elle n'était pas censée être un lieu de négociation en vue d'accords sur des politiques.

**Déclaration d'un représentant des associations du personnel de la FAO<sup>22</sup>**

43. La Secrétaire de l'Union du personnel des services généraux a prononcé une déclaration au nom des deux organes de représentation du personnel de la FAO.

---

<sup>22</sup> CL 148/PV/5; CL 148/PV/7.

---

## **Annexe A**

### **Ordre du jour de la cent quarante-huitième session du Conseil**

---

#### **Questions de procédure**

1. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
2. Élection des trois vice-présidents et nomination du Président et des membres du Comité de rédaction

#### **Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration**

3. Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2014-2015
4. Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (respectivement cent quatorzième et cent cinquante et unième sessions, 13 novembre 2013)
5. Rapport de la cent quatorzième session du Comité du Programme (11-15 novembre 2013)
6. Rapports des cent quarante-neuvième (27 et 28 mai 2013), cent cinquantième (21 et 22 octobre 2013) et cent cinquante et unième (11-15 novembre 2013) sessions du Comité financier
7. Activités de la FAO dans le domaine de la protection sociale

#### **Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

8. Rapport de la quarantième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (7-11 octobre 2013)

#### **Questions constitutionnelles et juridiques**

9. Rapport de la quatre-vingt-dix-septième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (21-23 octobre 2013)

#### **Questions relatives à la gouvernance**

10. Dispositions relatives à l'examen indépendant des réformes concernant la gouvernance
11. Rapport sur l'état d'avancement des programmes de travail pluriannuels du Conseil, du Comité des questions constitutionnelles et juridiques, du Comité financier, du Comité du Programme, des Conférences régionales et des comités techniques
12. Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa cent quarante-sixième session

#### **Questions diverses**

13. Rapport de la première réunion de l'Assemblée plénière du Partenariat mondial sur les sols (Rome, 11 et 12 juin 2013)

- 
14. Programme alimentaire mondial
    - 14.1 Élection de six membres du Conseil d'administration
    - 14.2 Rapport annuel du Programme alimentaire mondial à l'intention du Conseil économique et social et du Conseil de la FAO
  15. Calendrier 2014-2015 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
  16. Ordre du jour provisoire de la cent quarante-neuvième session du Conseil (juin 2014)
  17. Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
  18. Méthodes de travail du Conseil
  19. Autres questions
    - 19.1 Proposition relative à une consultation technique sur les faibles proportions de végétaux cultivés génétiquement modifiés dans le commerce international des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale
    - 19.2 Déclaration d'un représentant des associations du personnel de la FAO

---

**Annexe B****Liste des documents**

---

CL 148/1	Ordre du jour provisoire
CL 148/2	Rapport de la quatre-vingt-dix-septième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (21-23 octobre 2013)
CL 148/3	Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2014-2015
CL 148/3 - Annexe 5 Rev.1	Annexe 5: Cadre de résultats - PMT 2014-2017 / PTB 2014-2015
CL 148/3 - Annexe 6 Rev.1	Annexe 6: Indicateurs des produits (annexe Web)
CL 148/4	Rapport de la cent cinquantième session du Comité financier (21 et 22 octobre 2013)
CL 148/5	Rapport de la cent quarante-neuvième session du Comité financier (27 et 28 mai 2013)
CL 148/6	Rapport de la cent cinquante et unième session du Comité financier (11-15 novembre 2013)
CL 148/7	Rapport de la cent quatorzième session du Comité du Programme (11-15 novembre 2013)
CL 148/8	Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (respectivement cent quatorzième et cent cinquante et unième sessions, 13 novembre 2013)
CL 148/9	Rapport sur l'état d'avancement des programmes de travail pluriannuels du Conseil, du Comité des questions constitutionnelles et juridiques, du Comité financier, du Comité du Programme, des conférences régionales et des comités techniques
CL 148/10	Dispositions relatives à l'examen indépendant des réformes concernant la gouvernance
CL 148/10 Add.1	Dispositions relatives à l'examen indépendant des réformes concernant la gouvernance - Additif
CL 148/11	Composition du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial
CL 148/12	Activités de la FAO dans le domaine de la protection sociale
CL 148/13	Rapport sur les travaux de la première session de l'Assemblée plénière du Partenariat mondial sur les sols (Rome, 11 et 12 juin 2013)
<b>Série C 2015</b>	
C 2015/19	Rapport de la quarantième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (7-11 octobre 2013)

**Série CL 148/INF**

- CL 148/INF/1 Rev.1 Calendrier provisoire
- CL 148/INF/2 Ordre du jour provisoire de la cent quarante-neuvième session du Conseil (juin 2014)
- CL 148/INF/3 Déclaration relative aux compétences et aux droits de vote soumise par l'Union européenne et ses États membres
- CL 148/INF/4 Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
- CL 148/INF/5 Liste des documents
- CL 148/INF/6 Le recrutement du personnel dans les organismes des Nations Unies: analyse comparative et cadre de référence (JIU/REP/2012/4)
- CL 148/INF/7 Financement de l'action humanitaire dans le système des Nations Unies (JIU/REP/2012/11)
- CL 148/INF/8 Évaluation de la portée, des modalités, de l'efficacité et de la conduite des travaux de l'ONU dans le domaine de la lutte antimines (JIU/REP/2011/11)
- CL 148/INF/9 La planification stratégique dans les organismes du système des Nations Unies (JIU/REP/2012/12)

**Série CL 148/LIM**

- CL 148/LIM/1 Rev.2 Calendrier 2014-2015 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
- CL 148/LIM/2 État des contributions et des arriérés au 26 novembre 2013
- CL 148/LIM/3 Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM
- CL 148/LIM/4 Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa cent quarante-sixième session
- CL 148/LIM/5 Consultation technique sur les faibles proportions de végétaux cultivés génétiquement modifiés dans le commerce international des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale
- CL 148/LIM/6 Rapport annuel du Programme alimentaire mondial à l'intention du Conseil économique et social et du Conseil de la FAO

**Autres documents**

- Note sur les méthodes de travail du Conseil
- Liste des États Membres ONU/FAO pour les élections au Conseil d'administration du PAM
- Liste des délégués et des observateurs
- Introduction au fonctionnement du Conseil de la FAO

**Série CL 148 REP**

- CL 148/REP/1 à  
CL 148/REP/20.2 Projets de rapport de la plénière

**Série CL 148 PV**

CL 148/PV/1 à  
CL 148/PV/7

Comptes rendus in extenso des séances plénières

**Série CL 148 OD**

CL 148/OD/1 à  
CL 148/OD/5

Programmes des séances



---

**Annexe C**  
**Projet de résolution de la Conférence**  
**Modification à apporter au paragraphe 10 a) de l'article XII du Règlement**  
**général de l'Organisation**

---

**LA CONFÉRENCE,**

**Rappelant** qu'à la cent quarante-septième session du Conseil, en juin 2013, des propositions ont été formulées par les États Membres, notamment au sujet des élections et du temps consacré aux opérations de vote à bulletins secrets;

**Notant** qu'à sa quatre-vingt-dix-septième session, en octobre 2013, le Comité des questions constitutionnelles et juridiques a recommandé d'apporter une modification à l'article XII du Règlement général de l'Organisation et que le Conseil, à sa cent quarante-huitième session, en décembre 2013, a approuvé l'amendement proposé;

**Décide** de modifier comme suit l'article XII du Règlement général de l'Organisation<sup>1</sup>:

« **Article XII**

**Dispositions relatives au quorum et au vote au cours des séances plénières de la Conférence et du Conseil**

(...)

10.

a) La nomination du ~~Président du Conseil et celle du Directeur général~~, *et* l'admission de nouveaux États Membres et de membres associés ont lieu au scrutin secret. Les autres élections ont de même lieu au scrutin secret, sauf que s'il n'y a pas plus de candidats que de sièges à pourvoir, le Président peut proposer à la Conférence ou au Conseil de procéder aux nominations par consentement général manifeste.»

---

<sup>1</sup> Les suppressions apparaissent en ~~texte barré~~ et les insertions en *lettres italiques soulignées*.



## Annexe D

### Projet de résolution de la Conférence

#### Modification à apporter aux paragraphes 3, 4, 12 et 13 de l'article XII du Règlement général de l'Organisation

#### LA CONFÉRENCE,

**Rappelant** qu'à la cent quarante-septième session du Conseil, en juin 2013, des propositions ont été formulées par les États Membres, notamment au sujet des élections et des procédures de vote;

**Notant** que même si les procédures d'élections multiples simultanées à la Conférence, décrites au paragraphe 3 b) et au paragraphe 12 de l'article XII du Règlement général de l'Organisation, ont été appliquées à maintes reprises par le passé, il serait possible de simplifier ces procédures, en s'inspirant des procédures d'élections multiples suivies par le Conseil;

**Notant** qu'à sa quatre-vingt-dix-septième session, en octobre 2013, le Comité des questions constitutionnelles et juridiques a recommandé que des modifications soient apportées aux dispositions de l'article XII du Règlement général de l'Organisation relatives aux procédures d'élections multiples simultanées à la Conférence et qu'à sa cent quarante-huitième session, en décembre 2013, le Conseil a approuvé les amendements proposés;

**Décide** de modifier comme suit l'article XII du Règlement général de l'Organisation<sup>1</sup>:

#### « Article XII

#### Dispositions relatives au quorum et au vote au cours des séances plénières de la Conférence et du Conseil

(...)

3.

a) Sauf dispositions contraires de l'Acte constitutif ou du présent règlement, la majorité requise pour toute décision ou toute élection à un poste électif est constituée par plus de la moitié des suffrages exprimés.

~~b) Sauf dispositions contraires du présent règlement, dans le cas d'une élection à laquelle procède la Conférence afin de pourvoir simultanément plus d'un poste électif, la majorité requise est constituée par le plus petit nombre entier de voix nécessaires pour élire un nombre de candidats qui ne dépasse pas celui des sièges à pourvoir. Cette majorité est calculée par la formule suivante:~~

$$\text{Majorité requise} = \frac{\text{Nombre de suffrages exprimés}}{\text{nombre de siège} + 1} + 1$$

(abstraction faite des fractions).

(...)

<sup>1</sup> Les suppressions apparaissent en ~~texte barré~~ et les insertions en *lettres italiques soulignées*.

4.

~~b) Dans le cas d'une élection destinée à pourvoir simultanément plus d'un poste électif, l'expression «suffrages exprimés» s'entend du nombre total des suffrages exprimés par les électeurs pour l'ensemble des postes électifs.~~

(...)

12. Toute élection à laquelle procède la Conférence en vue de pourvoir simultanément plus d'un poste électif s'effectue comme suit:

~~a) (i) Le quorum est constitué, à la Conférence, par la majorité des États Membres, et au Conseil par les deux tiers des membres du Conseil, ii) La majorité requise est constituée par plus de la moitié des suffrages exprimés.~~

~~a)b) Chaque électeur, à moins qu'il ne s'abstienne de prendre part au scrutin, exprime son suffrage pour chacun des postes électifs à pourvoir, en désignant un candidat différent pour chaque poste. Tout bulletin qui ne remplit pas ces conditions est nul.~~

~~b)c) ToutLes candidats qui obtient la majorité requise avant recueilli le plus grand nombre de voix au sens du paragraphe 3 (b) du présent article est sont élus à concurrence du nombre de postes à pourvoir et à condition d'avoir obtenu la majorité requise telle qu'elle est définie à l'alinéa a) ci-dessus.~~

~~e)d) Si quelques-uns seulement des postes électifs ont été pourvus au premier tour de scrutin, un deuxième tour a lieu dans les mêmes conditions que le précédent pour pourvoir les postes encore vacants. Cette procédure s'applique jusqu'à ce que tous les postes électifs soient pourvus.~~

~~d) Cette procédure s'applique jusqu'à ce que tous les postes électifs soient pourvus.~~

~~e) Si, à un stade quelconque de l'élection, il est impossible de pourvoir un ou plusieurs des postes vacants par suite de partage égal des voix entre plusieurs candidats, il est procédé à un tour de scrutin distinct limité à ces derniers, conformément aux dispositions de l'alinéa c) ci-dessus, pour savoir lequel sera élu. Cette procédure se répète autant de fois qu'il est nécessaire.~~

~~f) Si, lors d'un scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité requise, le candidat qui recueille le moins de voix dans ce scrutin est éliminé.~~

~~f) Si, lors d'un scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité requise et si plusieurs candidats recueillent le plus petit nombre de voix, il est procédé à un scrutin distinct limité à ces derniers et le candidat qui obtient le moins de voix est éliminé.~~

~~g) Si, lors du scrutin distinct prévu en f) ci-dessus, plusieurs candidats recueillent à nouveau le plus petit nombre de voix, on répète l'opération en ce qui les concerne jusqu'à ce que l'un d'entre eux soit éliminé, étant entendu que, si ces mêmes candidats obtiennent tous le même nombre de voix lors de deux scrutins distincts successifs, il est procédé à l'élimination de l'un d'entre eux par tirage au sort.~~

~~h) Si, à tout moment d'une élection autre que par scrutin distinct, tous les candidats encore en présence recueillent le même nombre de voix, le président de la Conférence annonce formellement qu'en cas de nouveau partage égal des voix lors des deux tours de scrutin suivants, il suspendra le vote pendant une période dont il fixe la durée et procédera ensuite à~~

~~deux autres tours de scrutin. Si, cette procédure ayant été appliquée, un nouveau partage égal des voix se produit au dernier tour de scrutin, le vainqueur de l'élection est désigné par tirage au sort.~~

~~13. Toute élection à laquelle procède la Conférence en vue de pourvoir simultanément plus d'un poste électif s'effectue comme suit:~~

- ~~(a) Le quorum est constitué par la majorité des États Membres de l'Organisation, et la majorité requise par plus de la moitié des suffrages exprimés.~~
- ~~(b) Chaque électeur, à moins qu'il ne s'abstienne de prendre part au scrutin, exprime son suffrage pour chacun des postes électifs à pourvoir, en désignant un candidat différent pour chaque poste. Tout bulletin qui ne remplit pas ces conditions est nul.~~
- ~~(c) Les candidats ayant recueilli le plus grand nombre de voix sont élus à concurrence du nombre de postes à pourvoir et à condition d'avoir obtenu la majorité requise telle qu'elle est définie à l'alinéa a) ci-dessus.~~
- ~~(d) Si quelques uns seulement des postes électifs ont été pourvus au premier tour de scrutin, un deuxième tour a lieu dans les mêmes conditions que le précédent pour pourvoir les postes encore vacants. Cette procédure s'applique jusqu'à ce que tous les postes électifs soient pourvus.~~

~~Si, à un stade quelconque de l'élection, il est impossible de pourvoir un ou plusieurs des postes vacants par suite de partage égal des voix entre plusieurs candidats, il est procédé à un tour de scrutin distinct limité à ces derniers, conformément aux dispositions de l'alinéa c) ci-dessus, pour savoir lequel sera élu. Cette procédure se répète autant de fois qu'il est nécessaire.»~~

(Les autres paragraphes et alinéas de l'article XII, ainsi que les renvois aux dispositions qui auront été amendées ou supprimées dans celui-ci, seront renumérotés en conséquence).



---

## Annexe E

### Programme de travail pluriannuel du Conseil (2014-2017)

---

#### I. Objectif général du Conseil

Le Conseil donne à la Conférence, en temps voulu, des orientations précises et équilibrées sur les stratégies, les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation, ainsi que sur les questions d'ordre constitutionnel, organisationnel, administratif et financier. Le Conseil fournit également des évaluations claires de l'état de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde et exerce ses fonctions de contrôle et de suivi en application des dispositions des Textes fondamentaux de l'Organisation, notamment la résolution 8/2009 de la Conférence. Il fonctionne de façon efficiente et efficace en axant ses travaux sur les résultats et tient ses sessions conformément à ce qui est prévu dans le plan de travail à évolution continue présenté en annexe et dans la Note sur les méthodes de travail du Conseil.

#### II. Résultats

##### A. Définition des stratégies et des priorités et planification du budget

Résultat: Les décisions de la Conférence concernant les stratégies, les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation, ainsi que l'état de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, se fondent sur les avis du Conseil.

Indicateurs et objectifs:

- Le rapport de la Conférence tient compte des recommandations du Conseil concernant le Cadre stratégique, le Plan à moyen terme (PMT) et le Programme de travail et budget (PTB).
- Pour examiner et adopter le budget de l'Organisation, la Conférence dispose d'une recommandation explicite du Conseil sur le montant du budget.
- Les avis du Conseil sur les questions concernant l'état de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde sont approuvés par la Conférence.
- La Conférence approuve l'ordre du jour provisoire que le Conseil lui recommande.

Produits: Des décisions claires et précises et la formulation de recommandations à l'intention de la Conférence.

Activités:

- Examen et évaluation des recommandations formulées par le Comité financier, le Comité du Programme et leurs réunions conjointes en ce qui concerne le Cadre stratégique, le PMT et le PTB, et formulation de recommandations précises à ce sujet, à l'intention de la Conférence.
- Examen et évaluation des recommandations formulées par les comités techniques en ce qui concerne les priorités techniques et les questions relatives au budget.
- Examen et évaluation des recommandations formulées par les conférences régionales en ce qui concerne les priorités régionales et les questions relatives au budget.
- Évaluation, le cas échéant, de problèmes majeurs liés à l'état de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde.
- Décisions concernant d'éventuels ajustements à apporter au PTB.
- Formulation de recommandations à l'intention de la Conférence en ce qui concerne la résolution relative au Programme et au budget, pour préciser notamment la teneur et le montant du budget.
- Recommandation du thème principal du débat général de la session de la Conférence.
- Recommandation de l'ordre du jour provisoire de la session de la Conférence.

Méthodes de travail:

- Réunions de coordination informelles des présidents et des secrétariats du Comité financier, du Comité du Programme, des conférences régionales et des comités techniques, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- Réunions de consultation informelles des présidents des groupes régionaux et de hauts fonctionnaires du Secrétariat, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

**B. Suivi de la mise en œuvre des décisions de gouvernance**

Résultat: Le Conseil assure un suivi régulier de l'application des décisions relatives à la gouvernance.

Indicateurs et objectifs:

- Le Conseil contrôle l'application en temps voulu des décisions de gouvernance prises par la Conférence et le Conseil, et le rapport de la Conférence en fait état.
- Le Conseil examine et évalue les recommandations sur les mesures à prendre pour améliorer l'efficacité des organes directeurs avant qu'elles ne soient soumises à la Conférence.

Produits: Des décisions et des résolutions claires et précises et des recommandations à la Conférence.

Activités:

- Examen et évaluation des décisions de gouvernance du Conseil.
- Examen et évaluation des recommandations formulées par le Groupe de travail à composition non limitée concernant les mesures à prendre pour améliorer l'efficacité des organes directeurs, y compris leur représentation.
- Examen des programmes de travail pluriannuels des organes directeurs et évaluation des rapports sur leur état d'avancement.
- Recommandations et décisions concernant la convocation de réunions ministérielles, si nécessaire.
- Examen et évaluation des questions relatives aux traités, aux conventions et aux accords conclus dans le cadre de la FAO.
- Examen de l'évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO.

Méthodes de travail:

- Réunions de coordination informelles des présidents et des secrétariats du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ), du Comité financier, du Comité du Programme, des conférences régionales et des comités techniques, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- Réunions de consultation informelles des présidents des groupes régionaux et de hauts fonctionnaires du Secrétariat, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.
- Avis des organes statutaires, par l'entremise des comités techniques.

**C. Exercice des fonctions de contrôle**

Résultat: Pour les questions juridiques, éthiques, financières et administratives, des cadres, des politiques et des systèmes opérants sont en place et sont régulièrement suivis par le Conseil.

Indicateurs et objectifs:

- L'action de l'Organisation s'inscrit dans le cadre juridique, financier et administratif qui est le sien.
- Les résultats de l'Organisation sont évalués de manière transparente, indépendante et professionnelle, une vérification des comptes et un contrôle de l'éthique sont assurés.
- Les élections prévues par les Textes fondamentaux ont lieu aux dates fixées.
- Les politiques sont mises en œuvre et les systèmes fonctionnent conformément aux règles et aux normes établies.

- Le calendrier proposé pour les sessions des organes directeurs de la FAO et les autres réunions principales est conforme au calendrier des sessions relatives à la mise en œuvre du système de programmation, de budgétisation et de suivi axé sur les résultats.

Produits: Des décisions claires et précises et la formulation de recommandations à l'intention de la Conférence.

Activités:

- Examen et évaluation des recommandations et décisions du Comité financier concernant l'exécution du budget et le Programme, les virements entre chapitres budgétaires et la situation financière de l'Organisation, y compris la mobilisation des ressources et les contributions volontaires.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité financier concernant l'éthique et la vérification intérieure et extérieure des comptes.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité financier concernant les politiques et les systèmes en place, tant au Siège que dans les bureaux décentralisés, pour ce qui est des ressources humaines, des procédures administratives et de travail, des achats et des passations de marchés, ainsi que des technologies de l'information et de la communication.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité du Programme et du Comité financier concernant les évaluations stratégiques.
- Examen et évaluation des recommandations du CQCJ sur les questions constitutionnelles et juridiques.

Méthodes de travail:

- Avis du Comité financier, du Comité du Programme et de leurs réunions conjointes, ainsi que du CQCJ.
- Examen approfondi d'une question de fond que le Conseil choisit tous les deux ans.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

#### **D. Suivi des dernières étapes du processus de réforme**

Résultats: Le Conseil suit régulièrement l'état d'avancement global du processus de réforme.

Indicateurs et objectifs:

- En 2014, les résultats des réformes ayant trait à la gouvernance feront l'objet d'un examen indépendant en vue de leur évaluation par la Conférence à sa trente-neuvième session, en juin 2015<sup>1</sup>.

Produits: Des recommandations et décisions claires et précises présentées à la Conférence dans un rapport spécifique.

Activités:

- Examen et évaluation des rapports de la Direction concernant l'état d'avancement du processus de réforme.
- Examen et évaluation des recommandations que les participants à la Réunion conjointe du Comité financier et du Comité du Programme ont formulées au sujet de la réforme.

Méthodes de travail:

- Consultations et séminaires informels entre les Membres.

#### **E. Suivi des résultats obtenus par la Direction**

Résultat: Le Conseil examine et suit régulièrement les objectifs de performance préétablis.

---

<sup>1</sup> C 2013/REP, par. 111 d).

Indicateurs et objectifs:

- Les résultats obtenus par la Direction sont conformes aux objectifs de performance établis.
- Les objectifs de performance sont ajustés, le cas échéant.

Produits: Des décisions claires et précises et la formulation de recommandations à l'intention de la Conférence.

Activités:

- Suivi des résultats obtenus par la Direction au regard des objectifs de performance fixés dans le cadre du système de budgétisation et de gestion axé sur les résultats, sur la base du PMT/PTB et des rapports du Comité financier, du Comité du Programme et de leurs réunions conjointes.
- Examen de la contribution des ressources extrabudgétaires au cadre des résultats de l'Organisation.
- Organisation périodique d'une évaluation transparente, professionnelle et indépendante des résultats obtenus par l'Organisation au regard des résultats et effets attendus de ses activités.
- Examen des recommandations formulées par le Comité du Programme et le Comité financier en vue d'apporter des ajustements à la mise en œuvre du PTB.

Méthodes de travail:

- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.
- Consultations et séminaires informels entre les Membres.

## **F. Planification des travaux et méthodes de travail**

Résultats: Le Conseil fonctionne avec efficacité, d'une manière dynamique et ouverte, en se conformant aux plans de travail établis et en appliquant des méthodes de travail améliorées.

Indicateurs et objectifs:

- Les ordres du jour du Conseil sont précis.
- Les rapports du Conseil sont concis, contiennent principalement des conclusions, des décisions et des recommandations, et sont mis à la disposition des Membres peu de temps après la clôture de la session.
- Les documents du Conseil ont une page de couverture uniformisée, avec un encadré résumant les mesures proposées.
- Les documents du Conseil sont mis à disposition quatre semaines avant la session.

Produits:

- Un programme de travail pluriannuel pour le Conseil.
- Une note sur les méthodes de travail du Conseil révisée.
- Réunion d'information annuelle à l'intention des nouveaux membres du Conseil.
- Mise à jour du document de présentation du Conseil de la FAO, le cas échéant.

Activités:

- Préparation du programme de travail pluriannuel du Conseil, assorti d'indicateurs de performance.
- Élaboration d'un rapport intérimaire sur le programme de travail pluriannuel du Conseil, à soumettre à la Conférence.
- Examen régulier des méthodes de travail du Conseil, y compris les mesures de la performance.
- Examen de la mise en œuvre des décisions du Conseil.
- Étude et comparaison de la gouvernance d'autres organisations internationales en vue d'apporter des améliorations éventuelles aux méthodes de travail du Conseil et à l'exécution de son programme de travail pluriannuel.

Méthodes de travail:

- Délibérations structurées et bien ciblées durant les sessions du Conseil.

- 
- Mise en place de dispositions efficaces pour la rédaction des rapports du Conseil, ceux-ci reprenant les conclusions formulées par le Président indépendant du Conseil lorsqu'il clôt et récapitule chaque point de l'ordre du jour.
  - Activités régulières entre les sessions, déterminées selon l'intérêt qu'elles présentent et la priorité qui leur est accordée.
  - Si nécessaire, renforcement des ressources humaines et financières mobilisées par le Secrétariat pour l'exécution du programme de travail pluriannuel et les suites qui lui sont données.
  - Réunions informelles des présidents des groupes régionaux et de hauts fonctionnaires du Secrétariat, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
  - Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

### G. Actions du PAI non achevées

À sa cent quarante-quatrième session (juin 2012), le Conseil a demandé que les actions du PAI non encore achevées figurent aussi dans le Programme de travail pluriannuel:

Numéro et description des actions du PAI		Date d'achèvement	
	Le Conseil		
2.18	Le Conseil adressera à la Conférence une recommandation claire concernant la résolution relative au Programme et au budget, qui précisera notamment le montant du budget	Soumis à l'attention des Membres	En attente
	Autres mesures destinées à améliorer la gouvernance de la FAO		
2.74	La Conférence évaluera l'introduction des réformes concernant la gouvernance, notamment le rôle et le fonctionnement des conférences régionales, avec un examen indépendant à l'appui de ce processus	Juin 2015	Voir le document portant la cote CL 148/10, <i>Dispositions relatives à l'examen indépendant des réformes concernant la gouvernance</i>
	Nomination et mandat du Directeur général		
2.100	c) La Conférence de la FAO examinera les qualifications souhaitables pour le poste de Directeur général définies par le CoC-EEI en 2009, en vue de leur approbation	Soumis à l'attention des Membres	En attente
	Suivi assuré par les Organes directeurs		
4.4	... d'autres changements éventuels concernant la composition du Conseil et sa représentativité régionale et, sur la base d'avis du CQCJ, tout changement à apporter aux Textes fondamentaux lors de la session 2009 de la Conférence	Soumis à l'attention des Membres	En attente
	Évaluation		
2.83	a) Examen indépendant de la fonction d'évaluation tous les six ans – rapport à la Direction et au Conseil, assorti des recommandations du Comité du programme	Décembre 2016	---

## H. Sessions et Plan de travail du Conseil

1. Le Conseil tient au moins cinq sessions par exercice biennal, comme suit:
  - a) deux sessions durant la première année de l'exercice;
  - b) une session 60 jours au moins avant la session ordinaire de la Conférence, pendant laquelle le Conseil, notamment, adresse des recommandations à la Conférence sur le Cadre stratégique (tous les quatre ans), le PMT et le PTB;
  - c) une session immédiatement après la session ordinaire de la Conférence, pendant laquelle le Conseil, notamment, élit les présidents et les membres du Comité du Programme, du Comité financier et du CQCJ; et
  - d) une session vers la fin de la deuxième année de l'exercice biennal.
2. Les tableaux ci-après donnent une vue d'ensemble du plan de travail à évolution continue indicatif du Conseil. Ce plan pourra être ajusté, s'il y a lieu, par le Conseil, et comprendre les dates effectives des sessions des organes qui lui rendent compte, d'où l'ajout de la mention «à déterminer» à certaines entrées.
3. À ses sessions, le Conseil examine un document sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions prises à sa précédente session.
4. À la fin de chaque session, le Conseil examine l'ordre du jour provisoire de la session suivante.
5. Des questions de fond sont régulièrement examinées aux sessions du Conseil, concernant notamment les thèmes suivants:
  - Vérification des comptes, éthique et autres questions de contrôle;
  - Ressources humaines;
  - Mobilisation des ressources, y compris les contributions volontaires;
  - Décentralisation;
  - Achats et passation de marchés;
  - Technologies de l'information et de la communication;
  - Évaluations stratégiques et réponses données par la Direction;
  - Évolution à l'échelle du système des Nations Unies des questions de contrôle ayant une incidence sur la FAO.

**Cent quarante-neuvième session du Conseil, juin 2014****Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration**

- 1) Rapport sur l'exécution du Programme 2012-2013
- 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (mai 2014)
- 3) Rapport du Comité du Programme (mai 2014)
- 4) Rapport du Comité financier (mai 2014)

**Conférences regionales**

- 5) Rapport de la Conférence régionale pour l'Afrique (mars 2014)
- 6) Rapport de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (mars 2014)
- 7) Rapport de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (février 2014)
- 8) Rapport de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (mai 2014)
- 9) Rapport de la Conférence régionale pour l'Europe (avril 2014)
- 10) Rapport de la Conférence informelle pour l'Amérique du Nord (avril 2014)

**Comité des questions constitutionnelles et juridiques**

- 11) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (mars 2014)

**Questions relatives à la gouvernance**

- 12) Examen indépendant des réformes concernant la gouvernance
- 13) Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN-2)
- 14) Évaluation de l'Année internationale du quinoa (2013)
- 15) État d'avancement de la mise en œuvre des décisions du Conseil
- 16) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2014-2017

**Questions diverses**

- 17) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
- 18) Calendrier 2014-2015 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
- 19) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
- 20) Méthodes de travail du Conseil

**Cent cinquantième session du Conseil, décembre 2014****Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration**

- 1) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (mai 2014)
- 2) Rapport du Comité du Programme (mai 2014)
- 3) Rapport du Comité financier (mai 2014)

**Comités techniques et Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

- 4) Rapport du Comité des produits (octobre 2014)
- 5) Rapport du Comité de l'agriculture (septembre 2014)
- 6) Rapport du Comité des pêches (juin 2014)
- 7) Rapport du Comité des forêts (juin 2014)
- 8) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (octobre 2014)

**Comité des questions constitutionnelles et juridiques**

- 9) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (mars 2014)

**Questions relatives à la gouvernance**

- 10) Examen indépendant des réformes concernant la gouvernance
- 11) Organisation de la trente-neuvième session de la Conférence de la FAO (y compris ordre du jour provisoire et recommandation du Conseil concernant le thème du débat général de la Conférence)
- 12) Programme de travail pluriannuel du Conseil pour 2015-2018
- 13) État d'avancement de la mise en œuvre des décisions du Conseil

**Questions diverses**

- 14) Programme alimentaire mondial: i) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM; ii) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM relatif à ses activités en 2013
- 15) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
- 16) Calendrier 2014-2015 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
- 17) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
- 18) Méthodes de travail du Conseil

**Cent cinquante et unième session du Conseil, avril 2015**

**Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration**

- 1) Examen du Plan à moyen terme (2014-2017) et du Programme de travail et budget (2016-2017) – Recommandation à l'intention de la Conférence sur le montant du budget
- 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (...2015) (à déterminer)
- 3) Rapport du Comité du Programme (...2015) (à déterminer)
- 4) Rapport du Comité financier (...2015) (à déterminer)

**Comité des questions constitutionnelles et juridiques**

- 5) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (...2015) (à déterminer)

**Questions relatives à la gouvernance**

- 6) Examen indépendant des réformes concernant la gouvernance
- 7) Organisation de la trente-neuvième session de la Conférence (y compris calendrier provisoire) – Recommandations à la Conférence
- 8) Programme de travail pluriannuel du Conseil pour 2015-2018
- 9) État d'avancement de la mise en œuvre des décisions du Conseil

**Questions diverses**

- 10) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
- 11) Calendrier 2015-2016 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
- 12) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
- 13) Méthodes de travail du Conseil

**Cent cinquante-deuxième session du Conseil, juin/juillet 2015**

**Élection des membres des comités**

- 1) Élection du Président et des 12 membres du Comité du Programme
- 2) Élection du Président et des 12 membres du Comité financier
- 3) Élection du Président et des sept membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques

**Questions diverses**

- 4) Questions découlant de la session de la Conférence
- 5) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
- 6) Calendrier 2015-2016 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
- 7) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil

**Cent cinquante-troisième session du Conseil, novembre 2015****Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration**

- 1) Approbation des ajustements apportés au Programme de travail et budget 2016-2017
- 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (...2015) (à déterminer)
- 3) Rapport du Comité du Programme (...2015) (à déterminer)
- 4) Rapport du Comité financier (...2015) (à déterminer)

**Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

- 5) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (octobre 2015) (à déterminer)

**Comité des questions constitutionnelles et juridiques**

- 6) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (...2015) (à déterminer)

**Questions relatives à la gouvernance**

- 7) Programmes de travail pluriannuels
  - Comité financier
  - Comité du Programme
  - CQCJ
  - Conférences régionales
  - Comités techniques
  - Conseil
- 8) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2016-2019
- 9) État d'avancement de la mise en œuvre des décisions du Conseil

**Questions diverses**

- 10) Programme alimentaire mondial: i) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM; ii) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM relatif à ses activités en 2014
- 11) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
- 12) Calendrier 2016-2017 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
- 13) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
- 14) Méthodes de travail du Conseil

**Cent cinquante-quatrième session du Conseil, juin 2016****Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration**

- 1) Rapport sur l'exécution du Programme 2014-2015
- 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (...2016) (à déterminer)
- 3) Rapport du Comité du Programme (...2016) (à déterminer)
- 4) Rapport du Comité financier (...2016) (à déterminer)

**Conférences regionales**

- 5) Rapport de la Conférence régionale pour l'Afrique (2016) (à déterminer)
- 6) Rapport de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (2016) (à déterminer)
- 7) Rapport de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (2016) (à déterminer)
- 8) Rapport de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2016) (à déterminer)
- 9) Rapport de la Conférence régionale pour l'Europe (2016) (à déterminer)
- 10) Rapport de la Conférence informelle pour l'Amérique du Nord (2016) (à déterminer)

**Comité des questions constitutionnelles et juridiques**

- 11) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (...2016) (à déterminer)

**Questions relatives à la gouvernance**

- 12) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2016-2019
- 13) État d'avancement de la mise en œuvre des décisions du Conseil

**Questions diverses**

- 14) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
- 15) Calendrier 2016-2017 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
- 16) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
- 17) Méthodes de travail du Conseil

**Cent cinquante-cinquième session du Conseil, novembre 2016****Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration**

- 1) Examen du Cadre stratégique
- 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (...2016) (à déterminer)
- 3) Rapport du Comité du Programme (...2016) (à déterminer)
- 4) Rapport du Comité financier (...2016) (à déterminer)

**Comités techniques et Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

- 5) Rapport du Comité des produits (2016) (à déterminer)
- 6) Rapport du Comité de l'agriculture (2016) (à déterminer)
- 7) Rapport du Comité des pêches (2016) (à déterminer)
- 8) Rapport du Comité des forêts (2016) (à déterminer)
- 9) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (2016) (à déterminer)

**Comité des questions constitutionnelles et juridiques**

- 10) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (...2016) (à déterminer)

**Questions relatives à la gouvernance**

- 11) Organisation de la quarantième session de la Conférence de la FAO (y compris ordre du jour provisoire et recommandation du Conseil concernant le thème du débat général de la Conférence)
- 12) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2017-2020
- 13) État d'avancement de la mise en œuvre des décisions du Conseil

**Questions diverses**

- 14) Programme alimentaire mondial: i) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM; ii) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM relatif à ses activités en 2015
- 15) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
- 16) Calendrier 2017-2018 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
- 17) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
- 18) Méthodes de travail du Conseil

**Cent cinquante-sixième session du Conseil, avril 2017**

**Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration**

- 1) Examen du Plan à moyen terme (2018-2021) et du Programme de travail et budget (2018-2019) – Recommandation à l'intention de la Conférence sur le montant du budget
- 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (...2017) (à déterminer)
- 3) Rapport du Comité du Programme (...2017) (à déterminer)
- 4) Rapport du Comité financier (...2017) (à déterminer)

**Comité des questions constitutionnelles et juridiques**

- 5) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (...2017) (à déterminer)

**Questions relatives à la gouvernance**

- 6) Organisation de la quarantième session de la Conférence (y compris calendrier provisoire) – Recommandations à la Conférence
- 7) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2017-2020
- 8) État d'avancement de la mise en œuvre des décisions du Conseil

**Questions diverses**

- 9) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
- 10) Calendrier 2017-2018 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
- 11) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
- 12) Méthodes de travail du Conseil

**Cent cinquante-septième session du Conseil, juin/juillet 2017**

**Élection des membres des comités**

- 1) Élection du Président et des 12 membres du Comité du Programme
- 2) Élection du Président et des 12 membres du Comité financier
- 3) Élection du Président et des sept membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques

**Questions diverses**

- 4) Questions émanant de la session de la Conférence
- 5) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
- 6) Calendrier 2017-2018 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
- 7) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil

**Cent cinquante-huitième session du Conseil, novembre 2017****Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration**

- 1) Approbation des ajustements apportés au Programme de travail et budget 2018-2019
- 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (...2017) (à déterminer)
- 3) Rapport du Comité du Programme (...2017) (à déterminer)
- 4) Rapport du Comité financier (...2017) (à déterminer)

**Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

- 5) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (octobre 2017) (à déterminer)

**Comité des questions constitutionnelles et juridiques**

- 6) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (...2017) (à déterminer)

**Questions relatives à la gouvernance**

- 7) Programmes de travail pluriannuels
  - Comité financier
  - Comité du Programme
  - CQCJ
  - Conférences régionales
  - Comités techniques
  - Conseil
- 8) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2018-2021
- 9) État d'avancement de la mise en œuvre des décisions du Conseil

**Questions diverses**

- 10) Programme alimentaire mondial: i) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM; ii) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM relatif à ses activités en 2016
- 11) Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO
- 12) Calendrier 2016-2017 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
- 13) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
- 14) Méthodes de travail du Conseil



## Annexe F

### Calendrier provisoire 2014-2015 des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et des autres réunions principales

	2014		2015	
<b>JANVIER</b>			CRGAA (15 <sup>e</sup> )	19-23
<b>FÉVRIER</b>	PAM FIDA/CG NERC (32 <sup>e</sup> )	10-14 17-21 24-28	PAM FIDA/CG CQCJ (100 <sup>e</sup> )	9-13 16-20 23-25
<b>MARS</b>	APRC (32 <sup>e</sup> ) CQCJ (98 <sup>e</sup> ) ARC (28 <sup>e</sup> )	10-14 17-19 24-28	FC (154 <sup>e</sup> ) PC (117 <sup>e</sup> ) CL (151 <sup>e</sup> )	9-13 9-13 23-27
<b>AVRIL</b>	ERC (29 <sup>e</sup> ) FIDA/CA INARC (2 <sup>e</sup> )	1 <sup>er</sup> -4 7-11 15-16	FIDA/CA	20-24
<b>MAI</b>	LARC (33 <sup>e</sup> ) FC (152 <sup>e</sup> ) PC (115 <sup>e</sup> )	6-9 26-30 26-30	PAM	25-29
<b>JUIN</b>	PAM COFI (31 <sup>e</sup> ) CL (149 <sup>e</sup> ) COFO (22 <sup>e</sup> )	3-6 9-13 16-20 23-27	C (39 <sup>e</sup> ) CL (152 <sup>e</sup> )	6-13 15
<b>JUILLET</b>	CODEX (37 <sup>e</sup> )	14-18 (Genève)	CODEX (38 <sup>e</sup> )	6-11 (Genève)
<b>AOÛT</b>				
<b>SEPTEMBRE</b>	FIDA/CA COAG (24 <sup>e</sup> )	15-19 29/9-3/10	FIDA/CA CQCJ (101 <sup>e</sup> )	14-18 28-30
<b>OCTOBRE</b>	CP (70 <sup>e</sup> ) CSA (41 <sup>e</sup> ) JMA CQCJ (99 <sup>e</sup> )	6-8 13-17 16 (jeudi) 20-22	CSA (42 <sup>e</sup> ) JMA FC (155 <sup>e</sup> ) PC (118 <sup>e</sup> )	12-16 16 (vendredi) 26-30 26-30
<b>NOVEMBRE</b>	FC (153 <sup>e</sup> ) PC (116 <sup>e</sup> ) PAM CIN-2	3-7 3-7 10-14 19-21	PAM CL (153 <sup>e</sup> )	9-13 30/11-04/12
<b>DÉCEMBRE</b>	CL (150 <sup>e</sup> ) FIDA/CA	1-5 15-19	FIDA/CA	7-11

Pâques: 20 avril 2014  
 Ramadan: 28 juin-27 juillet 2014  
 Aïd Al-Fitr: 28 juillet 2014  
 Aïd Al-Adha: 4 octobre 2014

Pâques: 5 avril 2015  
 Ramadan: 18 juin-16 juillet 2015  
 Aïd Al-Fitr: 17 juillet 2015  
 Aïd Al-Adha: 23 septembre 2015

APRC Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique  
 ARC Conférence régionale pour l'Afrique  
 C Conférence  
 CIN-2 Conférence internationale sur la nutrition  
 CL Conseil  
 COAG Comité de l'agriculture  
 CODEX Commission du Codex Alimentarius  
 COFI Comité des pêches  
 COFO Comité des forêts  
 CP Comité des produits  
 CQCJ Comité des questions constitutionnelles et juridiques  
 CRGAA Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

CSA Comité de la sécurité alimentaire mondiale  
 ERC Conférence régionale pour l'Europe  
 FC Comité financier  
 FIDA/CA Conseil d'administration du FIDA  
 FIDA/CG Conseil des gouverneurs du FIDA  
 INARC Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord  
 JMA Journée mondiale de l'alimentation  
 LARC Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes  
 NERC Conférence régionale pour le Proche-Orient  
 PAM Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial  
 PC Comité du Programme



## COMITÉ DU PROGRAMME (juillet 2013 - juin 2015)

### Président

Mme Cecilia Nordin  
Van Gansberghe (Suède)

### Membres

Afghanistan (M. Abdul Razak Ayazi)  
Algérie (M. Mohamed Mellah)  
Argentine (M. Gustavo Oscar Infante)  
Autriche (Mme Natalie Feistritz)  
Canada (M. Eric Robinson)\*  
Chine (M. Xia Jingyuan)

Équateur (M. José Antonio Carranza)  
Éthiopie (M. Abreha G. Aseffa)  
Inde (M. Vimlendra Sharan)  
Nouvelle-Zélande (Mme Fiona Duncan)\*  
Suisse (Mme Christina Emma Grieder)  
Yémen (M. Khalid Abdulrahman Al-Akwa)

\* Des précisions sur les remplaçants des représentants sont disponibles à l'adresse:

<http://www.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/programme-committee/substitute-representatives/fr/>

## COMITÉ FINANCIER (juillet 2013 - juin 2015)

### Président

M. Médi Mougui  
(Cameroun)

### Membres

Allemagne (M. Georg Friedel Cramer)\*  
Australie (M. Matthew Worrell)\*  
Brésil (M. Olyntho Vieira)\*  
Égypte (M. Magdi Anwar Hassanein Hassan)  
États-Unis d'Amérique (Mme Natalie Brown)\*  
Fédération de Russie (M. Vladimir V. Kuznetsov)

Guinée (M. Abdoulaye Traore)  
Japon (M. Hideya Yamada)  
Maroc (M. Fouzi Lekjaa)\*  
Mexique (Mme Emma María José Rodríguez Sifuentes)  
Pakistan (M. Khalid Mehboob)  
Soudan (Mme Abla Malik Osman)

\* Des précisions sur les remplaçants des représentants sont disponibles à l'adresse:

<http://www.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/finance-committee/substitute-representatives/fr/>

## COMITÉ DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES (juillet 2013 - juin 2015)

### Président

Mme Mónica Martínez  
Mendiño (Équateur)

### Membres

Bangladesh (M. Mafizur Rahman)  
Bulgarie (M. Lubomir Ivanov)  
États-Unis d'Amérique (M. Gregory S. Groth)  
Iraq (M. Abdulsatar Chiyad Al-Sudani)

Libéria (M. Mohammed Sheriff)  
Papouasie-Nouvelle-Guinée (M. Lawrence Kuna Kalinoe)  
Uruguay (M. Oscar Gabriel Piñeyro Bentos)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAM pour 2014

### Date d'échéance du mandat

31 décembre 2014

### Élus par le Conseil de la FAO

Belgique (D)<sup>1</sup>  
Brésil (C)  
Ghana (A)<sup>2</sup>  
Slovaquie (E)  
Suède (D)  
Tunisie (A)

### Élus par le Conseil économique et social

Chine (B)  
Guatemala (C)  
Japon (D)  
République tchèque (E)  
Royaume-Uni (D)  
Zambie (A)

31 décembre 2015

Afghanistan (B)  
États-Unis d'Amérique (D)  
Italie (D)  
Mexique (C)  
Ouganda (A)  
Philippines (B)

Fédération de Russie (E)  
Inde (B)  
Iraq (B)  
Pays-Bas (D)  
Sierra Leone (A)  
Suisse (D)

31 décembre 2016

Afrique du Sud (A)  
Allemagne (D)  
Arabie saoudite (B)  
Canada (D)  
Colombie (C)  
Guinée équatoriale (A)

Burundi (A)  
Cuba (C)  
Espagne (D)  
Éthiopie (A)  
Norvège (D)  
Pakistan (B)

<sup>1</sup> La Belgique et la Suède se sont retirées du Conseil d'administration du PAM le 31 décembre 2013 et ont été remplacées par l'Australie et le Luxembourg pour la durée du mandat restant à couvrir.

<sup>2</sup> Ce siège est attribué par roulement aux États des listes A, B et C comme suit: Liste A (2012-2014), Liste B (2015-2017), Liste A (2018-2020) et Liste C (2021-2023).



## MEMBRES DE LA FAO

**194 États Membres**  
**2 Membres associés**  
**1 Organisation Membre**

Afghanistan	Grèce	Panama
Afrique du Sud	Grenade	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Albanie	Guatemala	Paraguay
Algérie	Guinée	Pays-Bas
Allemagne	Guinée-Bissau	Pérou
Andorre	Guinée équatoriale	Philippines
Angola	Guyana	Pologne
Antigua-et-Barbuda	Haïti	Portugal
Arabie saoudite	Honduras	Qatar
Argentine	Hongrie	République arabe syrienne
Arménie	Îles Cook	République centrafricaine
Australie	Îles Féroé (Membre associé)	République de Corée
Autriche	Îles Marshall	République démocratique du Congo
Azerbaïdjan	Îles Salomon	République démocratique populaire lao
Bahamas	Inde	République de Moldova
Bahreïn	Indonésie	République dominicaine
Bangladesh	Iran (République islamique d')	République populaire démocratique de Corée
Barbade	Iraq	République tchèque
Bélarus	Irlande	République-Unie de Tanzanie
Belgique	Islande	Roumanie
Belize	Israël	Royaume-Uni
Bénin	Italie	Rwanda
Bhoutan	Jamaïque	Sainte-Lucie
Bolivie (État plurinational de)	Japon	Saint-Kitts-et-Nevis
Bosnie-Herzégovine	Jordanie	Saint-Marin
Botswana	Kazakhstan	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Brésil	Kenya	Samoa
Brunéi Darussalam	Kirghizistan	Sao Tomé-et-Principe
Bulgarie	Kiribati	Sénégal
Burkina Faso	Koweït	Serbie
Burundi	Lesotho	Seychelles
Cambodge	Lettonie	Sierra Leone
Cameroun	Liban	Singapour
Canada	Libéria	Slovaquie
Cap-Vert	Libye	Slovénie
Chili	Lituanie	Somalie
Chine	Luxembourg	Soudan
Chypre	Madagascar	Soudan du Sud
Colombie	Malaisie	Sri Lanka
Comores	Malawi	Suède
Congo	Maldives	Suisse
Costa Rica	Mali	Suriname
Côte d'Ivoire	Malte	Swaziland
Croatie	Maroc	Tadjikistan
Cuba	Maurice	Tchad
Danemark	Mauritanie	Thaïlande
Djibouti	Mexique	Timor-Leste
Dominique	Micronésie (États fédérés de)	Togo
Égypte	Monaco	Tokélaou (Membre associé)
El Salvador	Mongolie	Tonga
Émirats arabes unis	Monténégro	Trinité-et-Tobago
Équateur	Mozambique	Tunisie
Érythrée	Myanmar	Turkménistan
Espagne	Namibie	Turquie
Estonie	Nauru	Tuvalu
États-Unis d'Amérique	Népal	Ukraine
Éthiopie	Nicaragua	Union européenne (Organisation Membre)
Ex-République yougoslave de Macédoine	Niger	Uruguay
Fédération de Russie	Nigéria	Vanuatu
Fidji	Nioué	Venezuela (République bolivarienne du)
Finlande	Norvège	Viet Nam
France	Nouvelle-Zélande	Yémen
Gabon	Oman	Zambie
Gambie	Ouganda	Zimbabwe
Géorgie	Ouzbékistan	
Ghana	Pakistan	
	Palaos	

